

Commune de Beuvardes

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2
1/2 000

"Vu pour être annexé à la délibération du 27/05/2013
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Fère-en-Tardenois
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 12/06/2012
APPROUVÉ LE : 27/05/2013



Légende

- Limite de zone
- Limite de secteur
- Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver
- Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L. 123-1-5 7°
- Zone à dominante humide
- Chemin identifié au PDIPR

- Zone U Zone urbanisée
- Zone 1AU Zone à urbaniser (moyen terme)
- Zone 2AUe Secteur à urbaniser à vocation d'équipements publics (long terme)
- Zone A Zone agricole
- Secteur Ah Secteur agricole d'habitat
- Zone N Zone naturelle
- Secteur Nh Secteur naturel d'habitat isolé
- Secteur Nl Secteur naturel de loisirs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	410 m²	Création de voirie	Commune
ER n° 2	576 m²	Création de voirie	Commune

